

Cahier Bleu n° 29.

La Loge maçonnique est-elle toujours comprise comme une communauté de travail ?

Dans l'économie et la vie sociale médiévales, le statut de la personne était fonction de la place qu'elle occupait dans la communauté inclusive : villageoise, religieuse ou corporative. Ces structures offraient la possibilité de « faire société » par l'application et la transmission d'une culture bien établie, d'un système hiérarchique de fonctionnement et d'autorité correspondant à l'ordonnement naturel des choses.

Dans ce cadre, et pour ce qui nous concerne, la loge opérative avait une raison d'être claire, simple et visible : produire un ouvrage matériel bien défini, sur commande d'un client ayant exprimé son besoin, conçu dans un espace réservé, appelé justement « la loge », et réalisé sur un chantier par le regroupement de compétences pluridisciplinaires, chacune apprise et transmise selon une tradition professionnelle éprouvée. Les loges étaient, dans ce but, de véritables « communautés de travail », des sociétés humaines formées pour la réalisation d'un projet précis, créées en fonction des ressources nécessaires pour chaque réalisation, puis dissoutes à la fin de l'ouvrage (cf. le mythe fondateur du 3^{ème} grade de la Maçonnerie spéculative). Avec les Lumières, au XVIII^e siècle, puis, en France, avec la Révolution qui supprima ces communautés professionnelles par la loi Le Chapelier (14 juin 1791), c'est l'individu qui fut mis au centre de la société. Les corporations et leurs confréries associées périclitèrent là où elles purent continuer à survivre, plus ou moins sous forme de confréries.

Depuis lors, des espaces de communautés de lien ont plus ou moins remplacé les anciens : lieux de travail (usines, bureaux), systèmes scolaires, partis politiques, syndicats, associations, etc. Nul besoin de démontrer l'insuffisance, pour ne pas dire l'échec de ces groupes sociaux, à créer du lien communautaire, au point que l'on voit certains se déconstruire gravement, et pour d'autres, émerger des replis sous forme de communautés identitaires ou ethniques. Celles-ci ne relèvent pas du lien inclusif, mais d'une volonté défensive quand ce n'est pas le plus souvent de l'hostilité offensive, c'est-à-dire en fait du lien exclusif. Ces communautés ne font plus à proprement parler société mais se présentent en refuges militants, parfois en réseaux à la recherche de stratégies de convergence des frustrations pour existe dans l'espace public.

En tendance lourde, il est clair que la situation s'est de plus accentuée dans le sens de la désagrégation. Même au sein des groupements cités, *l'individualisme est devenu roi*. Il ouvre la porte de la course à l'argent, des compositions opportunistes de personnalité et donc des jeux personnels, à la surenchère de plaisirs immodérés : « *mon désir, c'est mon choix, et mon choix, c'est mon droit !* »

*

La Franc-maçonnerie spéculative a repris, à l'origine, les pratiques ou du moins, l'esprit des loges de maçons opératifs. Nous en retiendrons deux éléments importants : 1) la loge était une unité libre de toute structure d'emprise 2) elle fonctionnait en mode communauté de travail. Elle était « le centre de l'union ».

Certes il existait bien des structures formelles faitières telles la Compagnie des Maçons de Londres par exemple. Mais si cette « Company » fait des allusions à l'« *Acception* », il semble bien prouvé qu'elle n'avait aucune emprise sur les loges, et que ses réunions relevaient davantage du genre convivial et décoratif d'un club privé V.I.P., qui se distribue des titres entre soi, plutôt que de servir de cadre à des échanges professionnels sur le métier de maçon. ... dont tous les membres n'étaient d'ailleurs pas du métier ! Pensons à des clubs en France qui portent le nom pour lequel ils ont été créés et qui sont devenus des clubs « chics », très sélectifs, sans plus de rapport avec la raison d'être de leur création.

L'appartenance des loges moderne à une institution formelle d'emprise, conjuguée avec l'évolution dans laquelle la personne ne trouve plus son statut social dans une communauté organisée qui transmet un savoir, un savoir-faire et un savoir-être (ex. les métiers), fait que la loge maçonnique, n'est plus toujours une communauté de travail où l'on se réunit pour *bâtir ensemble*. Ajoutons qu'à la construction matérielle (ouvrage visible répondant à un besoin social) s'est substitué un objectif immatériel : l'élévation morale et spirituelle, souvent remplacé d'ailleurs par des formes diverses d'élévation des savoirs via des exposés individuels voire de débats sur des sujets divers.

Ce qui complique naturellement la perception de l'ouvrage à construire, c'est son invisibilité et de son abstraction. De ce fait chacun y va de la fameuse « *construction de son Temple intérieur* », formule souvent « cache-misère » de l'interrogation non répondue à la question « *Que viens-je faire en loge ?* ». Et d'ailleurs la réponse à cette question : « *Vaincre mes passions* » donne, hélas sans ambiguïté, la preuve de son inanité, à observer, au résultat, les comportements non fraternels de certains « Frères » ... après plusieurs années de Maçonnerie.

La question essentielle est donc de s'interroger sur ce qui pourrait redonner à la loge le sens et la pratique d'une communauté réunie autour d'une construction commune immatérielle, puisque les Maçons « *ne construisent plus avec des matériaux terrestres mais avec des matériaux mystiques.* »

*

Pour ce faire il est naturellement indispensable que les Vénérables-Maîtres soient de véritables chefs de chantier d'une communauté du travail.

La solution n'est pas simple. La question se pose peut-être avec moins d'acuité pour les loges anglo-saxonnes pour qui la construction de l'objet communautaire, c'est la perfection d'une cérémonie, réussie bout-à-bout par chaque acteur, elle-même porteuse, par effet indirect, de joie du travail bien accompli et de puissance initiatique, comme indiqué dans le Cahier Bleu n° 28.

Quelques pistes de réflexion néanmoins :

- Le Vénérable-Maître devrait-il aussi souvent changer au bout d'une seule année de mandat ? Cette habitude peut pousser des Frères mal préparés à cette importante fonction à y accéder sans en avoir mûri les capacités requises ... et à leur laisser croire qu'elle leur serait due, parce qu'ils y « aurait droit ».
- Tout Vénérable-Maître Élu ne devrait-il pas participer à un séminaire de préparation à la fonction au niveau national, également à un autre réservé aux pratiquant du même rite, et enfin à des rencontres avec ses pairs pour faire connaissance et donc construire la confiance et pour procéder à des échanges d'expérience sur l'exercice de la fonction. Pouvons même l'idée jusqu'à l'exemple de ce qui se fait ailleurs : un Vénérable-Maître qui n'assisterait pas à ces séminaires ne devrait-il pas ne pas être installé, par défaut de compréhension de la majesté de sa fonction et du respect dû à ses Frères.
- Le Vénérable-Maître est l'âme de la loge. À ce titre il doit l'animer en chef de chantier et non en animateur de réunion, c'est-à-dire qu'il doit *créer les conditions* pour que chacun s'élève moralement et spirituellement et non chercher lui-même à les élever, ce qui fausserait la raison d'être de la Maçonnerie.
- Si le Vénérable-Maître tient à proposer un sujet annuel de réflexion, ne devrait-il pas alors s'assurer que les interventions individuelles se jointent comme dans un puzzle, ou plutôt comme des pierres, pour que le résultat final ait l'allure d'un objet plus ou moins bâti en commun ? Le Temple à construire deviendrait alors tant soit peu le produit d'un travail collectif. Tous les chefs d'entreprise savent que pour forger une unité d'équipe, il faut faire travailler ses membres ensemble pour bâtir un projet ou un ouvrage commun.

Si nous ne répondons pas de manière satisfaisante à ces questions, il y a tout lieu de craindre que la Maçonnerie s'étiolle, surtout en période difficile, dans les cercles plus ou moins éphémères de débats, de discussions ou d'enseignement mutuel, dont la profondeur de traitement des sujets s'estomperait à mesure de leur sempiternelle répétition ou de la « fuite des cerveaux » hors des loges.

En revanche si nous parvenons à leur donner des réponses satisfaisantes, sans cependant penser que cela suffise à renverser la déconstruction en cours de la société, nous pouvons espérer que la Loge puisse bien rester l'un dernier lieu de sociabilité et d'amitié libre, franche et heureuse, une communauté fraternelle durable, celle des initiés.